

Bruxelles

Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° **53** - janvier - février - mars 2009 - ISSN 1371 - 2519

Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ?

(2ème partie)

en direct de...

sommaire

en direct de...

«Annessens-sur-senne» ? 2

hors champ

Les maisons vertes

9

dossier

Quelle(s) identité(s) pour
Bruxelles ? (2ème partie)

11

initiative

Les postes médicaux
de garde

18

écho du clps

La santé de l'enfant malade,
toujours d'actualité

20

élargissons le débat

22

annonces

24

1. Nom de la rivière qui a disparu sous les boulevards Lemonnier et Anspach. Le voûtement de la Senne date de la fin du 19^e siècle. Son cours a été détourné dans les années 1950 pour permettre la construction du métro. Une des lignes de celui-ci a été construite dans l'ancien lit de la rivière.

«Annessens-sur-Senne» ?

Pris tel quel, ce néologisme n'évoquera certainement pas grand-chose aux Bruxellois : effectivement, aucun quartier de la capitale n'est ainsi nommé. Pris séparément, « Annessens » et « Senne » renvoient au centre-ville historique, plus particulièrement à un des quartiers populaires du pentagone, qui, bien qu'il soit confronté à de multiples défis, n'a rien à envier à d'autres coins plus courus, plus chics peut-être, de la Ville de Bruxelles. Ce quartier est celui qui se déploie entre la place Annessens, la rue de la Senne et les rues environnantes. On le nomme... Mais, au fait est-ce « quartier Senne » ou « quartier Annessens » ?

« Ne commençons pas à chipoter, c'est le quartier Annessens ! Le quartier Senne n'existe pas, ou plutôt il existe dans les imaginaires. Le quartier Senne, c'est le quartier Annessens ! », clame Simon Minlend, responsable pédagogique du Centre Comète, un service d'aide aux jeunes en milieu ouvert (AMO) situé rue Bodeghem, une des rues qui jouxtent la place Annessens. Cependant, reconnaît-il, quelque peu radouci, certaines personnes parlent de quartier Senne¹... Ce petit échange intervenu lors de notre rencontre avec des acteurs du quartier venait une fois de plus rappeler combien les perceptions et les délimitations d'un quartier peuvent être très différentes au sein de la population qui y habite et qui l'anime. Celles des habitants ne correspondent pas toujours à celles, bien circonscrites dans l'espace, des autorités administratives. Nous parlerons donc du quartier Annessens puisque c'est comme cela que la plupart de ses habitants et des associations qui y travaillent le désignent.

D'abord quelques points de repère : le quartier est bordé par de grandes artères comme les boulevards Anspach, Lemonnier, du Midi, de l'Abattoir... Il héberge également quelques lieux connus comme les places Annessens, Fontainas, Saint-Géry, Sainte-Catherine, ou la rue Antoine Dansaert. Mais, un quartier existe avant tout grâce aux gens qui y vivent et qui le font vivre. Que dire d'Annessens ? C'est un quartier cosmopolite, on n'y dénombre pas moins de 80 nationalités, avec une population relativement jeune. Bien que montrant de nombreuses similitudes, celle-ci présente aussi des différences.

En couverture : fresque d'André Geerts, rue Pieremans



Population fragilisée et nouveaux arrivants

« Nous avons essentiellement une population d'origine étrangère² qui reste faible économiquement et une population importante de sans-papiers, très fluctuante et relativement pauvre elle aussi », explique Serge Noël, directeur de l'asbl Interpôle, qui mène plusieurs projets socioculturels dans le quartier. Comme l'indique Carol Etienne, directrice de l'asbl Cultures & Santé, qui travaille avec les populations fragilisées : « C'est un quartier à handicaps cumulés, vivant dans un environnement qui, jusqu'il y a peu, était assez dégradé ». En effet, les vieux bâtiments, les maisons abandonnées, le mauvais éclairage public à certains endroits,

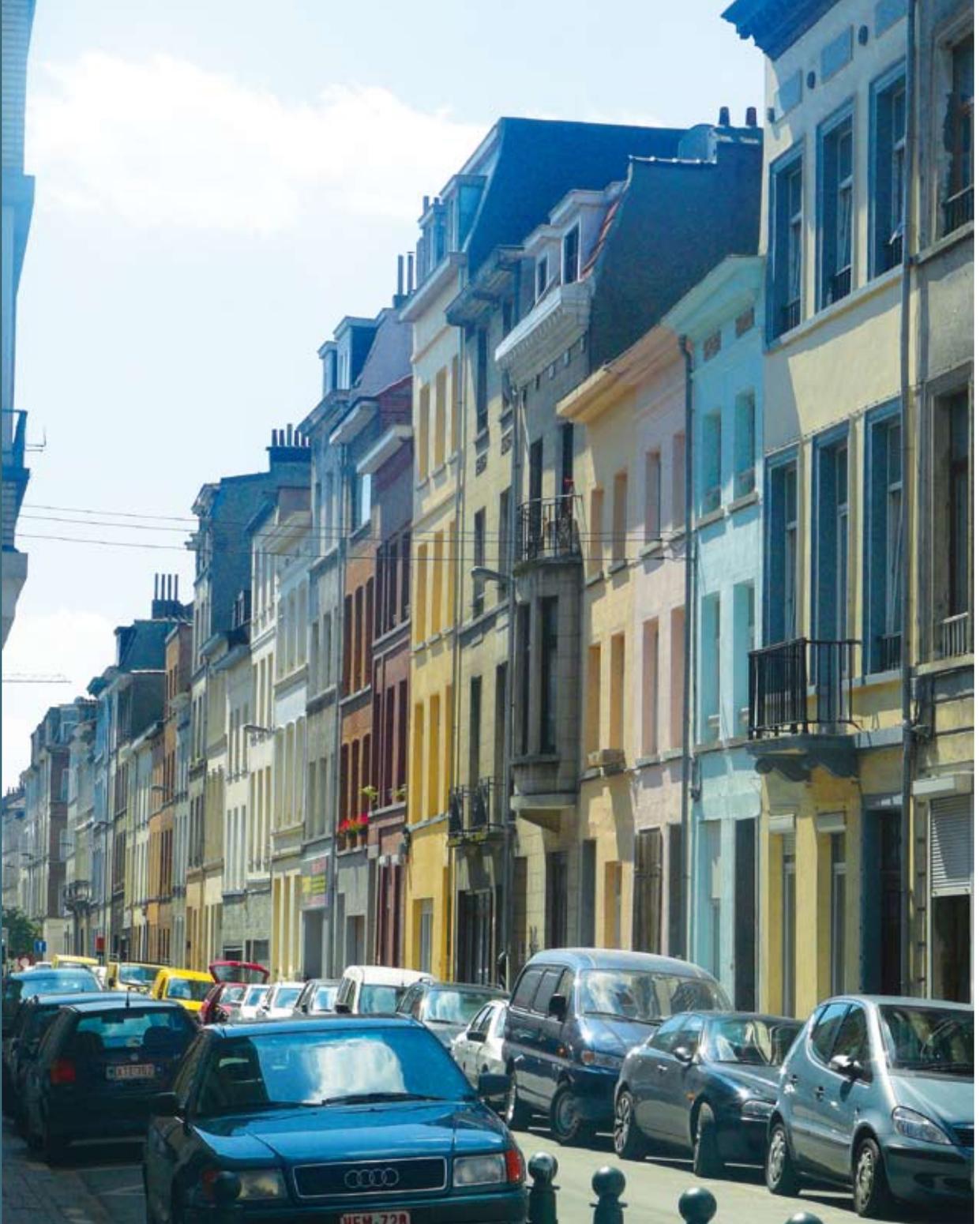
l'absence d'espaces verts, les artères publiques en piètre état, etc., faisaient du quartier Anneessens un endroit peu engageant où il ne faisait pas bon circuler à la nuit tombée, racontent certains habitants... En écho à cette mauvaise qualité de l'environnement, l'intérieur des habitations n'offre que peu de compensations. De nombreux logements sont vétustes, exigus, insalubres et même souvent dépourvus de sanitaires.

Cependant, un petit air de renouveau souffle dans cette partie du centre-ville depuis qu'elle a fait l'objet de deux Contrats de quartier³. Des travaux menés sur l'espace public (trottoirs, voiries, parcs, etc.) sont allés de pair avec la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation de plusieurs immeubles et logements. Mais l'intervention

▲ La seule trace visible de la Senne dans le quartier, 23 place Saint-Géry
[Photo © Cultures & Santé]

2. Venant surtout du Maghreb, de l'Amérique du Sud ou de l'Europe de l'Est.

3. Les contrats de quartier Anneessens-Fontainas (1994-1998) et Van Artevelde-Notre-Dame-au-Rouge (2003-2007)



Les façades repeintes, ▲
rue de la Senne, dans le cadre
d'un des contrats de quartier
[Photo © Cultures & Santé]

communale est différemment appréciée des habitants et des associations qui, pendant longtemps, se sont sentis délaissés. Altomare Quaresimale, habitant et artiste : « Ce qui est regrettable, c'est que les travaux de rénovation dans d'autres coins du quartier ont renforcé, ici, le sentiment des habitants de vivre dans un ghetto. Par exemple, on a plus investi dans les travaux d'embellissements à Saint-Géry, à Dansaert, à la Grand-Place qu'à Anneessens. Qu'a-t-on fait ici ? On a un peu remué les trottoirs, recouvert les trous, planté

deux ou trois arbres... C'est un peu plus beau qu'avant, mais cela ne devrait pas se limiter à ça ! Les autorités communales devraient définir une politique beaucoup plus volontariste pour le quartier, montrer un peu plus leur intérêt. Cela aurait certainement plus d'impact et contribuerait davantage à la cohésion sociale du quartier. »

Classique : avec les travaux de rénovation, une nouvelle population est arrivée dans le quartier. « Pas nécessairement plus aisée, mais avec un capital

culturel plus important, souligne Serge Noël. Il faut un peu nuancer la boboïsation ou la gentrification. Ce n'est pas partout comme rue Antoine Dansaert, où s'est manifestée une volonté politique d'implanter des commerces de luxe, etc. » La mixité sociale devient peu à peu une réalité... qui ne peut cacher une hausse relative des prix des loyers, poussant déjà les plus précarisés vers d'autres quartiers. Et qui ne peut pas non plus occulter le fait que les efforts fournis pour permettre aux gens du quartier d'acheter un logement à un prix pas trop élevé ne leur profitent pas beaucoup : le nombre de propriétaires reste plus élevé chez les nouveaux arrivants que chez les anciens habitants. C'est surtout dans les arrière-cours que le contraste entre les nouveaux et les anciens bâtiments reste le plus frappant, le tout formant parfois un ensemble assez hétéroclite. Un peu à l'image des habitants qui, bien que voisins, ne se fréquentent qu'en de rares occasions.

Un tissu associatif très riche

Il est impossible de faire cent mètres dans le quartier Anneessens sans passer devant une association. Quelles que soient leurs missions, quels que soient les axes de travail choisis, leurs priorités se résument en peu de mots : venir en aide aux habitants, tenter d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés dans le quartier. Par exemple, comme beaucoup d'habitants sont freinés dans leur recherche d'emploi par une qualification insuffisante, plusieurs associations proposent divers types de formations.

C'est notamment le cas avec l'asbl Siréas, qui s'est donné pour objectif l'aide sous toutes ses formes à toute personne et, en particulier, aux immigrés



et réfugiés. À Anneessens, elle offre une formation qualifiante d'employé(e) polyvalent(e) qui s'étale sur dix mois. Cette formation intéresse avant tout des femmes, dit Severino Pierno, coordinateur du Centre de formation en secrétariat : « Si c'était de l'informatique plus pointue, les hommes seraient davantage preneurs. Mais, lorsqu'il s'agit de secrétariat, d'employé(e) en bureau-tique, ils sont moins intéressés. C'est un peu le même constat que l'on fait partout. » Depuis 2007, grâce à un partenariat avec une école de promotion sociale, les stagiaires peuvent présenter, au terme de leur formation et de leur stage à Siréas, tous les examens des unités de formation d'employé de services. Le parcours est sanctionné par un certificat technique secondaire supérieur de la Communauté française, qui donne à son détenteur la possibilité de poursuivre sa formation par un baccalauréat en promotion sociale. Le public provient de toute la Région bruxelloise.

On note aussi la présence de plusieurs centres d'alphabetisation : en effet, beaucoup d'habitants maîtrisent mal une des langues du pays d'accueil. D'autres associations axent leur travail sur l'aide au logement, comme Convivence⁴. D'autres encore travaillent avec des publics plus ciblés comme

▲ Cours théorique des stagiaires de Siréas [Photo © Siréas]

4. Le nom exact est Convivence asbl - Samenleven vzw.

celui des sans-abri, également nombreux dans le quartier (c'est le cas du CASU), des toxicomanes, des personnes en difficulté (CAW Archipel-Albatros asbl), etc. La cohabitation n'est pas toujours facile, mais dans l'ensemble les problèmes ne sont pas insurmontables. La proportion importante de jeunes dans le quartier et les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent (langues, décrochage scolaire, chômage, etc.) expliquent la présence de plusieurs associations qui travaillent avec ce public, comme Interpôle et le Centre Comète.

Une population jeune

Serge Noël : « La Maison de Jeunes est un projet qui date de février 2001. À l'époque, nous connaissions de gros problèmes de cohabitation, essentiellement dus à la présence dans les rues d'un groupe important de jeunes, un peu désœuvrés, qui n'étaient structurés par aucune association. Cela posait beaucoup de problèmes au niveau des habitants, des casses de voitures, de l'insécurité, etc. Nous avons été associés à une réflexion sur les jeunes, sur leurs problèmes et sur les difficultés suscitées dans le quartier. Je me souviens de réunions où il y avait soixante, quatre-vingt habitants qui venaient se plaindre. Nous avons décidé de créer deux sous-groupes de travail, dont celui de la jeunesse que nous avons coordonné... » La Maison de Jeunes est née à la suite de ces travaux. Elle propose notamment des activités sportives et des ateliers de création culturelle. Actuellement,

Interpôle mène un projet d'écritures croisées entre un groupe de jeunes filles d'origine maghrabine, de garçons d'origine subsaharienne et de personnes âgées belges. Trois groupes qui vivent dans un même quartier, mais qui ne se connaissent pas. Cela devrait aboutir à la production d'un livre-DVD.

L'AMO Centre Comète travaille sur plusieurs axes. Cela va de l'aide individuelle proposée au jeune et à sa famille à la participation aux projets communautaires menés dans le quartier, en passant par les classiques écoles de devoirs (primaires et secondaires). Au niveau des primaires, l'association est particulièrement attentive à tout ce qui est hygiène de vie et hygiène alimentaire. « C'est important, souligne Simon Minlend, pour ne pas être vu juste comme un espace de devoirs, mais aussi comme un espace de construction du bien-être. » Le projet Petits Boulots, qui rencontre un vif succès auprès des 18-20 ans, permet de réaliser de petits travaux qui ne demandent pas beaucoup de compétences. La seule contrainte est que le jeune soit motivé par un projet. Si, pour quelques-uns, l'argent gagné a pour but d'acheter de menus objets (GSM, par exemple) ou de payer une formation d'animateur, il permet par contre aux nombreux globe-trotters dans l'âme de réaliser leurs rêves de voyages. Deux voyages de groupe ont ainsi déjà été organisés au Sénégal et au Cameroun. Le Centre Comète assure également un important travail auprès des écoles. D'une part, il donne une information sur de multiples aspects, par exemple sur ce qui existe comme outils en dehors du milieu scolaire ;

d'autre part, il peut être appelé par les établissements qui sont victimes de violences. Le but est alors surtout d'apaiser les tensions en donnant aux élèves un rôle social. Une expérience qui s'est révélée très satisfaisante à l'Athénée Madeleine Jacquemotte, voici trois ans. À Charles Goethe, le projet « Les médiateurs de récréation » a permis de recruter quelques jeunes volontaires, qui ont accepté de sacrifier leurs récréations pour être au service de la médiation des conflits. Pour les récompenser, un voyage de quatre jours à Madrid est prévu pour la fin de l'année scolaire.

Promotion de la santé et éducation permanente

Et du côté de la santé ? Il n'y a pas de problèmes spécifiques à Anneessens. « Si ce n'est, indique Catherine Quoidbach, infirmière à la Maison Médicale de la Senne, des problèmes de santé récurrents comme l'hypertension, l'obésité ou le diabète. Cela rejoint un peu tous les indicateurs de la Région bruxelloise. Il n'y a pas de grandes différences dans les chiffres au niveau des problèmes de santé. « À côté des cours de gymnastique et d'aquagym proposés aux habitants – habituellement suivis d'un petit débat sur un thème de santé –, l'institution mène aussi des projets communautaires : contes, sorties familiales, récits d'exil, etc.

La promotion de la santé et l'éducation permanente sont également les deux axes de travail choi-

sis par Cultures & Santé. Son pôle de soutien à la parentalité a développé depuis peu les Groupes Actifs de Parents. Dominique Durieux, chargée du projet : « C'est ce que l'on pourrait appeler une école de devoirs parentale, où nous offrons les moyens et l'espace nécessaires pour que les parents puissent accompagner leurs enfants dans les devoirs et dans l'apprentissage de manière générale. L'objectif est également de permettre aux parents d'être davantage acteurs au sein de l'établissement scolaire. Parce qu'ils n'ont pas toujours connaissance de ce qui s'y passe, de ce que l'on peut faire ou ne pas faire en tant que parents. »

Depuis janvier, un Projet Vert mobilise des habitants sur les thèmes de l'économie d'énergie et du tri des déchets. Ce dernier point touche particulièrement certains d'entre eux, qui reprochent par exemple à Bruxelles-Propreté de ne pas ramasser systématiquement leurs sacs jaunes et bleus. L'association a organisé une rencontre avec la société de collecte des déchets. Aborder cette thématique dans le cadre des « ateliers verts » aura surtout permis de faire réfléchir les participants à leurs gestes. En effet, leur quartier est, de toute l'agglomération bruxelloise, l'un de ceux qui trient le moins les déchets. L'idée qu'une amélioration de la qualité de vie au sein du quartier requiert des efforts de la part de tous commence à faire son chemin. « C'est d'autant plus important, souligne la responsable du projet, Marie Gilson, qu'à partir de janvier 2010, il n'y aura plus d'excuse, le tri sera obligatoire. Nous sommes donc dans une année charnière. » L'environnement et le développement durable sont des thèmes chers au public de l'association. Son service éducation permanente a diffusé récemment des outils produits à partir de paroles, de souvenirs d'habitants et d'artistes, qui résument assez bien les changements



Débat à la Buanderie
[Photo © Siréas]

survenus dans le quartier⁵. Ils mettent également en avant ce qui est perçu comme positif et les attentes des uns et des autres.

Depuis 2007, Siréas développe des activités d'éducation permanente dans la salle de la Maison de quartier La Buanderie. Tous les mercredis après-midi, des débats liés à l'éducation à la citoyenneté sont proposés. L'objectif est d'amener les participants à mieux observer, analyser et comprendre leur contexte social, politique, économique... afin de mieux participer à la vie de leur cité en tant que citoyens actifs et responsables.

Le coin des artistes

L'art a depuis toujours eu une grande place à Anneessens. L'ancienne savonnerie⁶ a longtemps hébergé plusieurs ateliers d'artistes. Altomare Quaresimale : « En réalité, nous avons développé dans le quartier des expositions collectives. Il y avait cinquante artistes ou davantage qui venaient. Nous avons sollicité des artistes très connus, comme Roger Somville, qui participait à ces expositions. Mais les réaménagements

5. Paroles d'habitants [1 et 2], Paroles d'habitants [les artistes] et un CD, « Anneessens, plus vert que nature », qui reprend des extraits d'interviews d'habitants.

6. Elle se trouvait rue d'Anderlecht. Le bâtiment a été racheté par le CPAS de la Ville de Bruxelles.



Des artistes dans le patio ▲
de Cultures & Santé lors de la
«semaine communautaire»
[Photo © Cultures & Santé]

dans le quartier ont quelque peu changé la donne. On a perdu un peu de cette richesse... » La hausse des prix des loyers a contraint plusieurs artistes à quitter le quartier. Actuellement, l'ancienne savonnerie est en cours de rénovation, et il est peu probable que les artistes s'y retrouvent à nouveau. Des associations comme Cultures & Santé offrent à ceux qui restent la possibilité de continuer à exercer leur art en mettant un local à leur disposition. Elle leur donne également un espace d'exposition et organise avec eux, assez régulièrement, différentes manifestations.

À l'écoute des artistes, l'association est tout aussi soucieuse de permettre aux habitants - adultes - qui le souhaitent de participer à diverses activités artistiques. Najya Si M'Hammed, chargée du projet : « Nous avons notamment un atelier Créastyle qui permet de développer l'expression de soi à travers l'artistique. C'est un atelier où l'on peut créer des choses à partir de

petits riens. Cette année, nous resterons dans le développement durable. Nous partirons, par exemple, de vieux objets ou d'objets inutilisés que chacun peut avoir chez soi, pour les remettre au goût du jour. Nous avons également un atelier de poterie. » On peut avoir un aperçu des multiples talents des habitants lors du carnaval organisé depuis quelques années : les costumes, les décorations, tout est réalisé au sein des associations qui travaillent ensemble à ce grand projet fédérateur.

Enfin – si les difficultés ne manquent pas, tant pour les habitants que pour les associations, qui appellent de leurs vœux une plus grande synergie entre elles et un investissement plus important de la commune – il fait bon vivre à Anneessens ! La preuve ? Les habitants n'hésitent plus à dire qu'ils habitent le quartier : aujourd'hui, ils en sont fiers, contrairement à ce qui se passait voilà quelques années.

Les Maisons Vertes, lieux de rencontre enfants-parents

Dans l'ensemble des dispositifs d'accueil destinés à la petite enfance, les lieux de rencontre enfants-parents occupent une place un peu à part. Lieux d'accueil des tout-petits accompagnés de leurs parents, ces espaces ont avant tout été conçus dans un objectif de prévention, sur le modèle de la Maison Verte créée par Françoise Dolto en 1979 à Paris. C'est également le nom générique que porteront désormais les lieux de rencontre enfants-parents bruxellois pour accéder à une meilleure visibilité tant auprès du public que des professionnels.

C'était un peu long à dire, même si l'appellation utilisée jusqu'ici mettait l'accent sur l'aspect rencontre entre les enfants et les parents. Mais, peut-être pas assez explicite pour un public non averti. Désormais, pour parler de la *Maison Ouverte*, du *Gazouillis*, des *P'tits Pas*, de *Passages*, de *La Margelle* et du *Club Kangourou*, les six associations bruxelloises qui organisent ce type de rencontres, dites « Les Maisons Vertes »¹, même si le terme « lieux de rencontre enfants-parents » ne disparaît pas. Simplement, la référence à la maison parisienne établit sans conteste le lien avec Françoise Dolto, cette pédopsychiatre qui avait consacré sa vie aux enfants et à leurs soins, et qui reste encore aujourd'hui une référence en matière de psychologie infantine... La Maison Verte a été créée avec la volonté de venir en aide aux enfants de manière précoce pour prévenir les nombreux problèmes relevés peu après la sortie de la petite enfance.

« Avec d'autres thérapeutes, Françoise Dolto avait pu observer que beaucoup d'enfants étaient adressés aux consultations pédopsychiatriques, psychologiques, etc. vers l'âge de 6-8 ans, c'est-à-dire juste après le début de la scolarité, explique Frédéric Willems, accueillant au *Gazouillis*. Ce moment-là de la scolarisation était un temps où l'enfant exprimait toute une série de problèmes dans le champ scolaire qui se traduisaient par des difficultés d'apprentissage, d'adaptation à l'école, etc. Les professionnels de la santé à qui ces enfants étaient adressés ne tardaient

habituellement pas à remarquer que leurs problèmes pouvaient trouver leur origine dans la toute petite enfance. En réalité, c'est une observation qui est assez générale. Et la réflexion pour ces travailleurs de la santé, en particulier pour Françoise Dolto, était de se demander comment pallier ces problèmes. Comment véritablement faire de la prévention avec ce type de pathologies ? Quand il s'agit d'une maladie, d'une psychopathologie exprimée, il n'est évidemment pas trop tard pour intervenir, mais on est déjà très loin dans le processus. Cela demande à ce moment-là un travail de longue haleine pour aider les enfants à sortir de la souffrance qu'ils expriment vers ces âges-là. Il fallait pouvoir intervenir beaucoup plus tôt, avant que les problèmes ne se cristallisent. »

Pour contribuer au développement et à l'épanouissement harmonieux des enfants, les professionnels de santé de l'époque voulaient un lieu qui soit tout à fait différent de celui de leurs consultations professionnelles. Comme l'avait écrit Françoise Dolto dans un de ses ouvrages : « (...) il fallait un lieu où les parents viendraient avec leur enfant, sans rien avoir à mettre en avant comme symptômes. Lorsqu'existent des symptômes déjà constitués, c'est aux consultations spécialisées que nous les adressons. Dans ce lieu, il fallait du personnel qualifié chaque jour différent dont le rôle serait de créer un climat favorable, à la communication, au développement spontané de l'être humain qui est, par nature, sociable. »²



Contacts :

Le Gazouillis asbl :
22, place Morichar 1060
Bruxelles.
Tél. : 02/344.32.93

La Maison Ouverte asbl :
251 bis, avenue Georges
Henri – 1200 Bruxelles.
Tél. : 02 /770.52.60

La Margelle asbl :
17, rue Renier Chalon
1050 Bruxelles.
Tél. : 02/731.90.92

Passages asbl :
100, rue Bonaventure
1090 Bruxelles.
Tél. : 0498/52.10.90

Les P'tits Pas asbl :
23, Venelle aux Jeux
1150 Bruxelles.
Tél. : 02/779.97.27

Le Club Kangourou asbl :
231, avenue Van Overbeke
1083 Bruxelles.
Tél. : 02/420.65.75 ou
02/550.06.70

1. Initiative de l'Association bruxelloise des lieux inspirés par la Maison Verte, association de fait des six lieux de rencontres parents-enfants.

2. F. Dolto, D. Rapoport et B. This, *Enfants en souffrance*, Ed. Stock, 1991, pp. 149-150.

De Paris à Bruxelles

La première maison ouverte à Bruxelles, s'inspirant de l'initiative française, est *La Maison Ouverte* qui a soufflé l'année dernière ses vingt-cinq bougies. On en compte aujourd'hui six³ disséminées dans la ville, la plupart ayant été initiées par les services de santé mentale. A priori, rien ne distingue les Maisons Vertes des autres lieux d'accueil des tout-petits, du moins pour ce qui concerne l'aménagement des lieux : couleurs, mobiliers, jeux, livres, etc. Cependant, elles s'en différencient à bien des égards.

L'accueil de l'enfant. On y accueille les enfants de 0 à 3 ans – généralement jusqu'au jour anniversaire des 4 ans –, accompagné d'un adulte (père, mère, grande sœur, grand-père, gardienne...). Cette présence d'un adulte est une des conditions de fréquentation comme le souligne l'équipe de *La Margelle* : « Quand on vient avec l'enfant ici, on est obligé de rester avec l'enfant tout le temps où l'on est là. On ne peut jamais laisser l'enfant, même pas cinq minutes pour voir comment cela se passe sans le parent. »

« L'enfant est une personne », disait Françoise Dolto. Et c'est comme telle qu'il est accueilli au sein des Maisons Vertes. Rachel Kramer, accueillante à *La Margelle* : « Quand quelqu'un vient avec un enfant, nous commençons toujours par saluer l'enfant. Si c'est la première fois qu'il vient, nous lui demandons comment il s'appelle. Même s'il n'a que quelques jours, c'est d'abord à lui que nous nous adressons. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans une civilisation où nous ne nous adressons pas aux enfants. Généralement, nous parlons par-dessus leur tête. Nous disons "Il", "Elle", "Il n'aime pas cela", mais rarement "Qu'est-ce que tu en penses - toi, l'enfant ?" ».

Cette manière de s'adresser directement aux enfants surprend souvent de nombreux parents peu habitués à

ce que l'on parle ainsi à leurs enfants. Frédéric Willems : « Il est vrai que sur le plan du langage, même si l'enfant ne peut pas encore comprendre les mots, il est néanmoins tout-à-fait à même de ressentir et de vivre cet accueil. Du fait que l'on s'adresse à lui, nous lui donnons une place. Et l'enfant est tout à fait réceptif à ça : généralement, nous le voyons sourire, être tout à fait attentif à cette parole qui lui est adressée (...) Nous l'accueillons aussi dans son lien avec la personne qui l'accompagne, "Bonjour, la maman de ..." : cela lui signifie aussi son identité à travers le lien qu'il a avec la personne qui l'accompagne. »

Les accueillant(e)s. Les équipes au sein des Maisons Vertes se présentent généralement comme des accueillants qui sont là pour recevoir les familles, veiller à ce que tout se déroule bien pendant le temps où elles sont là, mais aussi pour être à l'écoute de ce qui s'y dit. La plupart sont des bénévoles ayant une formation de psychologue et beaucoup parmi eux exercent dans différents services de santé mentale. Dominique Sintobin, accueillante à *La Margelle* : « Ce qui est très important pour nous, c'est la référence à la psychanalyse car cela permet d'avoir une écoute de professionnels qui est autre. Nous mêmes avons toutes fait un travail personnel qui nous permet d'avoir une autre écoute de l'enfant, des parents, des liens avec les générations. »

Maisons Vertes. lieux de vie et de bien-être

Les Maisons Vertes sont des lieux ouverts à tous, du moment que l'enfant a entre 0 et 3 ans et qu'il est accompagné. Aux familles qui viennent pour la première fois, les accueillants font faire le tour des locaux et expliquent les quelques règles à respecter. Autrement, les personnes viennent quand elles le souhaitent et pour un temps qu'elles seules déterminent. Elles investissent généralement les lieux comme elles le

souhaitent. La particularité de ces lieux est que les enfants comme les parents ne sont pas obligés de faire quelque chose. Ceux-ci peuvent ou pas jouer, lire, manger, etc. Au sein des Maisons Vertes, aucune activité d'ailleurs n'est proposée, même si parfois certains parents en organisent une. Alors, pourquoi venir là ? L'équipe de *La Margelle* : « Il est nécessaire de resituer ce type de dispositifs qui s'inspirent de Françoise Dolto dans le contexte social d'aujourd'hui. Un contexte où il y a de plus en plus de violences, de technologies et où les liens sont peut-être plus en difficulté. On ne vit plus au sein de familles élargies, les personnes âgées sont éloignées, on est de plus en plus isolé... C'est important que les petits enfants et les nouveaux parents, ou pas d'ailleurs, puissent ensemble trouver un endroit où être : être avec. Non seulement, l'un avec l'autre, mais aussi avec d'autres, pour une socialisation... »

Pour en savoir plus :

Des lieux de rencontre enfants-parents – Initiative de prévention, dans le cadre de la politique de santé de la Commission Communautaire Française, 3^e édition, Administration de la Commission Communautaire Française (Service Santé), 2003.
Prochainement : www.lesmaisonsvertes.be

3. Sont financés par la COCOF : *La Maison Ouverte*, *Le Gazouillis*, *Les P'tits Pas*, *La Margelle* et *Passages*. Et est subsidié par la COCOM, *Le Club Kangourou*.

Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ?

2^{ème} partie

Comme de multiples autres villes, Bruxelles « explose » sur les plans urbanistique et démographique avec la révolution industrielle. Ce qui la distingue, c'est qu'elle devient en même temps la capitale d'un Etat Nation tout neuf. Après la deuxième guerre mondiale, elle symbolise le dynamisme, la richesse et la confiance dans le progrès lors de l'exposition universelle de 1958, qui marque aussi le passage de Bruxelles au statut de capitale européenne. Mais l'évolution institutionnelle belge vient enrayer ce processus ascendant : capitale d'un Etat progressivement régionalisé, Région elle-même mais bicommunautaire, capitale d'une Flandre qui la réclame mais ne l'aime guère, Bruxelles vit la désindustrialisation, l'exode urbain vers la périphérie, un urbanisme destructeur du tissu social, une dualisation socio-économique qui recoupe largement une dualisation géographique selon les communes voire les quartiers et une dualisation démographique selon les vagues migratoires.

Aujourd'hui, coincée dans des frontières étroites et apparemment intangibles, capitale d'une Belgique incertaine et d'une Europe à l'identité encore faible, quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? Est-il possible pour tous les habitants de cette ville de se reconnaître comme bruxellois (hors du stéréotype *brusseleir*) et de construire un avenir commun ? Nous ne donnerons évidemment pas, dans ces quelques pages, de réponses fermes à ces questions. Nous nous limiterons – l'exercice est déjà assez difficile ! – à faire l'inventaire des pistes qui se dessinent et sont soulignées, depuis quelques années, par diverses initiatives issues de la « société civile » et plus particulièrement du monde académique. Ces initiatives se sont récemment fédérées dans les Etats généraux bruxellois et cristallisées par une série de publications disponibles en ligne : voir les notes de synthèse sur www.brusselsstudies.be, notamment celle qui concerne la santé.

Bruxelles capitales...

C'est entendu : Bruxelles est la capitale de la Belgique. Mais l'on sait à quel point, avec l'autonomisation croissante des Régions, et surtout de la Flandre,

l'identité de cet Etat est devenue fragile, et son avenir même incertain (quel que soit le jugement que l'on porte sur cette émission, *Bye-bye Belgium*, c'était dire en images : le roi est nu). Bruxelles est aussi revendiquée comme sa propre capitale par cette même Flandre où certains la considèrent comme partie intégrante de leur territoire et qui y investit financièrement – en particulier sur le plan culturel (enseignement, arts...) – à un niveau auquel la Communauté française ne peut prétendre. Pourtant, cette ville est mal aimée de la Flandre profonde (et n'est sans doute pas beaucoup mieux appréciée en Wallonie) : trop anarchique, trop difficile à cerner, trop francophone, trop « étrangère », un lieu où beaucoup viennent gagner leur pain mais qu'ils ne voudraient pas habiter. Enfin, si Bruxelles est bien le siège des institutions de la Communauté française, on ne peut guère en parler comme de la capitale d'une entité dont la légitimité voire l'existence sont régulièrement remises en question et qui y a d'ailleurs peu de visibilité... Alors, Bruxelles capitale de l'Europe ? Sur le plan international, c'est très clair. Ne dit-on pas couramment – même si c'est un raccourci journalistique discutable – « Bruxelles a décidé que... » en parlant des institutions

1. Voir aussi Bruxelles Santé n° 50, pp. 2-6.

2. «Europe, bienvenue à Bruxelles !», Les Cahiers de La Cambre Architecture n° 5, mars 2006, pp. 172-189.

3. «Bruxelles, une ville européenne», Les Cahiers de La Cambre, op. cit., pp. 192-197.

4. «L'Union européenne à Bruxelles à travers le regard de fonctionnaires britanniques», Les Cahiers de la Cambre, op. cit., pp. 82-111.

de l'Union ? Cependant, vu de l'intérieur, la présence européenne reste circonscrite à une zone bien précise, dénommée justement le Quartier européen¹, et son image n'est, pour le moins, pas très positive. « L'extension permanente des institutions européennes, dès 1958 et jusqu'à aujourd'hui, n'a jamais suscité l'enthousiasme des Bruxellois, écrit Evert Lagrou². Les interventions directes des ministres nationaux et les liens douteux avec les promoteurs immobiliers pendant les années 1970 et 1980 ont créé une méfiance fondamentale envers l'Europe : "ils peuvent tout se permettre!" (...) Bien que l'éviction des habitants par des bureaux ait été en réalité beaucoup moins spectaculaire que dans le quartier nord lors du plan Manhattan, la signification symbolique reste néanmoins suffisamment importante pour une mobilisation active des comités de quartier, pour des visites touristiques alternatives et pour susciter l'intérêt de la sociologie de la pauvreté fortement développée dans les universités belges. »

L'Europe à Bruxelles

Serge Christiane³ souligne quant à lui que, si la présence de l'Europe à Bruxelles a provoqué une transformation profonde de la ville (au moins d'une partie importante de celle-ci) et un changement de statut aux yeux du monde, aucun signe de la présence européenne n'y est visible : « Rien que des immeubles et des salles de conférence. Un projet de musée, pas de centre de rencontre, pas de monument historique, aucun drapeau (ou presque). Rien qu'une ville en devenir, caractérisée par des zones de travaux et des quartiers tout à fait désurbanisés. En bref et pour l'essentiel, l'Europe n'a, à Bruxelles, ni image, ni lieu. » Par contre, pour la population d'origine bruxelloise, certains quartiers sont devenus des ghettos européens : « Les infrastructures européennes se répandent petit à petit dans la ville, provoquant des restructurations fondamentales de certains quartiers, que les Bruxellois de souche finissent par désertier. Le Bruxellois estime souvent que la manne européenne ne lui est pas destinée, qu'elle n'est pas par-

tagée avec lui. Les seules répercussions qu'il perçoit sont, sur le plan négatif, la dégradation de son environnement et l'augmentation des loyers et, sur le plan positif, un certain apport culturel des différents pays. »

Quant à l'immigrant extra-européen, « il redoute probablement que cette affluence européenne n'entraîne une spéculation immobilière sur le quartier modeste dans lequel il vit et ne le chasse vers un quartier plus dégradé. Etant d'origine non européenne, il se sent aussi a priori peu concerné par la construction européenne. Il est enfin montré du doigt comme à l'origine des problèmes sécuritaires bruxellois que le fonctionnaire européen met souvent en exergue. » Ce dernier estime que ces problèmes ne sont pas suffisamment pris au sérieux par les autorités bruxelloises. Certes, il « regrette tout autant la destruction de Bruxelles, mais comme il bénéficie de revenus en moyenne plus élevés que la moyenne nationale, il peut s'installer dans les beaux quartiers de Bruxelles ou de la périphérie. » Par ailleurs, s'il ne maîtrise ni le français ni le néerlandais, cela ne favorise pas son intégration.

Par l'analyse des cartes mentales de fonctionnaires européens, Julie Cailliez⁴ explore le regard de ceux-ci sur l'Union à Bruxelles. Sa conclusion : l'Europe est fermée à la ville, ces fonctionnaires « maîtrisent l'espace de la même manière que la population bruxelloise aisée, avec une préférence pour le centre-ville à leur arrivée en Belgique. Les fonctionnaires sont de "bons citoyens" ; ils exploitent les ressources de Bruxelles et ne sont pas enfermés dans un territoire en particulier. Leur ouverture sur la ville est cependant guidée par l'existence de lieux réservés à la communauté expatriée. Ces étrangers aisés fonctionnent presque en circuit fermé. (Ils) ont créé un réseau de relations sociales extrêmement riche de nationalités mais, paradoxalement, très peu tourné vers la société d'accueil. »

Par ailleurs, Bruxelles n'est même pas vécue par ces acteurs de l'Europe comme la capitale de l'Union : « Il s'agit avant

tout d'une étiquette que l'on voudrait donner à la ville mais qui ne s'inscrit pas dans les pratiques des individus. Seules les institutions européennes concrétisent la présence de l'Union à Bruxelles. (...) En dehors des fonctions organisatrices et bureaucratiques des institutions pour l'ensemble du territoire de l'Union, l'Europe ne s'intègre pas dans la ville. Certains fonctionnaires ont mis en évidence la particularité cosmopolite de Bruxelles, mais nous avons vu que ces échanges entre nationalités sont présents dans certains réseaux uniquement. Aujourd'hui, la monofonctionnalité croissante du quartier Schuman l'a pratiquement transformé en une place-forte européenne (...) et la tendance à la fermeture des réseaux de sociabilité des fonctionnaires renforce l'enclavement européen dans la ville. »

Bruxelles l'Européenne ?

L'Europe paraît donc, pour l'instant au moins, fermée à Bruxelles. Mais la seconde n'est pas plus ouverte à la première : le surnom de « Caprice des Dieux » donné par les Bruxellois à l'aberration urbanistique qui écrasa le Quartier Léopold est, à cet égard, sans appel. La ville a-t-elle cependant des chances d'endosser véritablement l'habit de capitale européenne ? « Pour être – ou devenir – la capitale de l'Europe, répond Eric Corijn⁵, Bruxelles doit prendre sa place dans la carte mentale des Européens de telle sorte qu'elle soit pleinement le symbole du projet européen. Une capitale fonctionne en premier lieu dans l'imaginaire collectif. » Mais dans quelle mesure Bruxelles fait-elle l'affaire ? « C'est certainement la ville qui est confrontée le plus directement à la question, puisqu'elle est le siège des principales institutions et qu'elle est représentée comme telle par les médias. Bruxelles porte le poids de l'histoire et de la géographie européennes. C'est le centre du noyau historique de l'intégration ouest-européenne, l'un des six membres fondateurs, situé entre Paris, Londres et Berlin, et à l'interface des cultures romane et germanique. » Bruxelles peut donc apparaître aujourd'hui comme le seul candidat à

un projet urbain de capitale européenne.

Mais la réalisation de ce projet dépendra largement de la réalité bruxelloise. Or qu'en est-il ? Eric Corijn répond en trois points : la ville est relativement petite, elle est divisée et manque désespérément d'une vision urbaine unificatrice. Comparée aux autres capitales européennes, Bruxelles est une ville de taille assez modeste, tant par sa superficie (les 19 communes occupent 160 km²) que par la taille de sa population (en déclin depuis la décennie 1970, celle-ci est toutefois remontée récemment au-dessus du million d'habitants, la natalité dans les populations immigrées compensant tant bien que mal un constant exode urbain vers la périphérie). Mais elle a d'autres atouts par les services qu'elle offre et par le nombre d'ONG et autres agences internationales qu'elle accueille. Et c'est l'une des trois régions les plus riches d'Europe.

Malgré cette richesse, Bruxelles concentre les quartiers défavorisés, où vivent près de 40% des ménages. Le taux de chômage moyen atteint 22%, et on estime que 16% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Près de la moitié des habitants peuvent prétendre à un logement social mais seulement 8% y ont accès. La ville est partagée entre l'ouest plus pauvre et l'est plus riche, partage qui recoupe une division ethnique (en gros : les immigrés marocains et turcs d'un côté, les expatriés occidentaux de l'autre). Et, sur le plan de la décision politique, c'est l'éparpillement : la Région est compétente pour l'infrastructure, l'environnement, le logement et l'économie, mais la culture, l'enseignement et la santé reviennent aux deux Communautés linguistiques ; de plus, chacune des 19 communes a de nombreuses compétences locales.

Du simple point de vue de la dynamique urbaine, poursuit Corijn, Bruxelles a grand besoin de mobiliser les gens derrière un grand projet de ville qui ait des racines propres. Mais « il n'est pas facile de construire une image neuve et unificatrice de cette ville. Le passé ne propose

5. « *Building the Capital of Europe as a Heterotopia* », Les Cahiers de la Cambre, op. cit., pp. 52-66. La traduction française est de la rédaction ; ni l'auteur ni l'éditeur n'en peuvent être tenus pour responsables.

« *Bruxelles n'est plus la capitale forte d'une Belgique qui n'a plus elle-même d'identité forte. Comment peut-elle devenir véritablement la capitale de l'Europe ? Ce n'est pas simple, parce que l'Union européenne est essentiellement un projet économique. Il n'y a pas d'imaginaire européen : l'imaginaire reste national, l'Europe reste un projet multinational.* » (Eric Corijn, interview, 01/10/08)

À la question « *existe-t-il une identité européenne ?* », Georges Malotiaux répond que cette identité « *ne pourra être construite que lorsqu'il sera possible d'entraîner, dans un élan commun, des identités existantes et des cultures et lorsque nous ne nous satisferons plus d'une simple juxtaposition d'identités nationales ou régionales.* » (Le Chou de Bruxelles n° 43, 2004)

Fresque de Dupuy et Berberian,
rue des Bogards



pas de références très fortes et utilisables. La morphologie de la ville est principalement déterminée par un vide urbanistique. Le dernier planificateur en date fut le roi Léopold II, qui dirigea l'extension de la ville à l'époque industrielle et coloniale de la fin du 19^e et du début du 20^e siècles. Les restructurations ultérieures, en particulier la modernisation qui suivit la guerre, détruisirent le tissu urbain (p. ex. la construction de la jonction ferroviaire Nord-Midi). Le développement du Quartier européen est généralement considéré comme un désastre du point de vue urbanistique. Comme les pouvoirs publics ne prévoient rien en termes d'aménagements significatifs à large échelle, Bruxelles manque de symboles et d'images représentatifs du projet urbain. »

Le rôle de capitale belge n'est pas non plus un point d'appui : l'indépendance de la Belgique est le produit du capitalisme industriel triomphant, non d'une révolution re-

posant sur une classe sociale, une idéologie et des valeurs culturelles bien marquées (comme en France). La Belgique naît « d'une alliance contre nature entre les grands propriétaires terriens du parti catholique et les industriels du parti libéral. Il n'y a pas d'histoire héroïque à laquelle s'identifier. L'absence d'une culture bourgeoise nationale n'est pas compensée par de fortes références au mouvement ouvrier et à sa culture populaire. Bruxelles n'a jamais abrité de fort mouvement ouvrier s'exprimant dans des édifices et des logements qui peuvent marquer l'identité de la ville. Le seul monument révélateur de l'histoire sociale comme de l'histoire de l'art, la Maison du Peuple de Victor Horta, a été remplacé par un immeuble de bureaux moderniste dans les années 1960 ! »

Mais il est possible, selon Corijn, de transformer limites ou faiblesses en atouts, et la diversité sociologique de la ville peut être l'un de ceux-ci.

En témoignent des projets comme la Zinneke Parade, KunstenFestivaldeArts ou Brxlbravo : « Ils se construisent tous sur la proximité de cultures et de traditions très différentes et en font un environnement créatif. Ces expériences influencent de plus en plus l'agenda urbain et sont sur le point d'entrer dans le débat politique. Nous voyons une ressemblance formelle entre la question de la représentation de Bruxelles en tant que ville et celle de la représentation de "l'eupéanité" pour légitimer le processus d'unification de l'Europe. En ce sens, faire de Bruxelles une ville mondiale et en faire la capitale de l'Europe vont dans le même sens. »

Bruxelles, ville «multiculturelle» ?

Institutionnellement, Bruxelles est une Région bilingue. Vécue au quotidien, c'est une ville polyglotte où le français est la langue principale – même si, comme le souligne par ailleurs Eric Corijn, un pourcentage très important de ménages est bilingue (et pas seulement sur le mode français/néerlandais) – et aussi la langue véhiculaire, même si certains prédisent l'hégémonie proche de l'anglais dans ce rôle (ce dont on peut douter dès que l'on sort des cercles internationalistes : l'université, les affaires, le tourisme, la diplomatie...). Et Bruxelles n'est pas encore « une Région à part entière », pour reprendre la formule convenue, malgré les progrès engrangés depuis 1989 : on l'a dit, des compétences vitales échappent aux autorités régionales, au premier chef l'enseignement et l'emploi. Ce qui est tragique en regard du taux de chômage que connaît la Ville-Région, surtout chez les nombreux jeunes disposant d'une formation insuffisante ou sans rapport avec l'offre d'emploi qui, de façon écrasante, se situe dans le secteur tertiaire.

Eric Corijn (VUB)⁶ : « Il faut noter deux grands écueils. Le premier est institutionnel : Bruxelles est, pour autant que je sache, la seule ville au monde à avoir, non pas un Maire, mais un Ministre Président, à compter 19 municipalités dotées de l'autonomie communale et à être dépourvue de compétences culturelles ! Le sectarisme linguistique est de règle : par exemple, quand un projet est lancé dans le cadre d'un Contrat de quartier, il faut choisir entre le régime français et le régime néerlandais si on veut le pérenniser. Autre exemple : il n'existe pas d'école multilingue (sauf pour les étrangers riches). Le mélange comme identité culturelle est refusé par les institutions. Bruxelles est dominée par ses usagers – la Flandre et la Wallonie – non par ses habitants... Le second écueil est la dualisation sociale. Bruxelles est une des régions les plus riches d'Europe. Elle crée des emplois : 650.000 pour un million d'habitants. Mais 350.000 d'entre eux sont occupés par des navetteurs. L'économie bruxelloise se porte très bien mais il n'en va pas de même pour sa population : le revenu moyen est inférieur de 15% à la moyenne belge ; le taux de chômage, lui, est supérieur (près de 100.000 demandeurs d'emploi) ; 30% des jeunes sortent de l'école sans diplôme ; 30% des familles vivent sans revenu du travail. Le taux d'exclusion sociale à Bruxelles est le plus élevé de Belgique. Et cette dualisation sociale recoupe une dualisation spatiale : il y a les quartiers et les communes pauvres, les quartiers et les communes riches. »

L'image séduisante de la ville multiculturelle (la « richesse des différences »), promue notamment par le secteur socioculturel et les milieux artistiques, se heurte de plein fouet à une réalité socio-économico-démographique qui révèle plutôt une image duale, et à une réalité culturelle qui est plutôt de l'ordre de la juxtaposition que de l'enrichissement mutuel. Un rapport de la Fondation Roi Baudouin, cité par Jacqueline Gilissen⁷, est très clair sur ce plan : « Il se crée en réalité des « univers parallèles ». Bruxelles est très multiculturelle mais les communautés coexistent les unes à côté des autres. (...) L'internationalisation de Bruxelles

entraîne une dualisation de la ville et un développement à deux vitesses : d'une part un groupe de Belges aisés et d'Européens qui travaillent dans l'*European agglomeration economy*, d'autre part des catégories sociales défavorisées de plus en plus nombreuses, composées de Belges en situation de précarité, d'étrangers issus des pays traditionnels d'émigration des années 1960 et 1970 (...) ainsi que de réfugiés "économiques" et "politiques" plus récents. »

Pour Xavier Leloup⁸, l'un des enjeux pour Bruxelles est « autant celui de la cohabitation entre des populations dont les origines culturelles sont éloignées que celui de la coexistence sur un même territoire de groupes sociaux disposant de niveaux de revenus parfois sans commune mesure ». Il pointe « les processus de polarisation et de ségrégation qui la traversent avec, notamment, un renforcement des divisions sociales héritées du passé et un appauvrissement d'une partie de sa population. (...) Les figures de la précarité urbaine sont multiples. Elles concernent le demandeur d'asile en attente de statut, l'ancien artisan indépendant, le jeune faiblement qualifié, le ménage dont le principal soutien vit une situation professionnelle difficile. Toutes renvoient à la place que les individus sont en mesure d'occuper, ou qu'on leur permet d'occuper, dans la société. Chacune ne peut être comprise qu'en tenant compte des transformations structurelles que connaît l'agglomération bruxelloise. (...) L'agglomération est ainsi devenue une petite ville mondiale parmi les plus riches d'Europe, structurée autour d'une économie tertiaire. Mais elle apparaît aussi aujourd'hui comme une ville divisée, ségréguée et polarisée. Car les effets de la métropolisation qui ont accompagné la restructuration de son économie sont multiples et il apparaît clairement que tant les divisions sociales que les inégalités de revenus se recourent et se sont accentuées. En outre, si la profonde transformation de la dynamique économique bruxelloise y a fait croître l'emploi, cette croissance s'est surtout concentrée dans les segments du marché du travail les plus qualifiés. »

« Selon le point de vue institutionnel, la Région bruxelloise compte 85% de francophones et 15% de néerlandophones. Du point de vue socio-démographique, 56% des Bruxellois ont une origine étrangère ! Quant à l'emploi des langues, si 50% des ménages parlent uniquement le français et 9% uniquement le néerlandais, 11% parlent le néerlandais et une autre langue, et 30% le français et une autre langue : 41% des ménages bruxellois sont multilingues ! »
(Eric Corijn, interview, 01/10/08)

6. Interview, 1er octobre 2008.

7. « Le Quartier européen est aussi un quartier habité ! », Les Cahiers de La Cambre, op. cit., pp. 233-243.

8. « Bruxelles XXIe siècle : la ville de l'Autre », La Revue nouvelle, n° 3, mars 2005, pp. 33-41.

Gros enjeu : une ségrégation croissante entre

- Les familles anciennement installées
- Attachées à leur quartier/commune
- Appauvries et précarisées
- Se limitant à un périmètre bien défini
- Disposant d'un réseau social amaigri
- Maîtrisant peu ou mal la *lingua franca*
- Niveau d'études faible
- Jeunes ou personnes âgées hors emploi
- Les nouveaux usagers de l'espace public
- « Consommateurs » du quartier
- Aisés sur le plan économique
- Capables d'utiliser les ressources de la ville
- Dotés d'un capital social important
- Maîtrisant plusieurs langues
- Niveau d'études élevé
- Adultes bien intégrés professionnellement

Life in the city⁹

Le dualisme social est-il un problème spécifiquement urbain (ici, bruxellois) ou un problème sociétal plus large ? Les experts de la sociologie urbaine penchent vers le second terme de l'alternative. Ainsi, Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal écrivent¹⁰ : « Même s'il est actuellement fréquent d'associer l'émergence de problèmes sociaux à certains territoires urbains, comme le fait la "politique de la ville" qui opère la connexion entre zones dites "sensibles" et problèmes sociaux, il ne faut pas oublier que *la question sociale déborde la question urbaine* et que la ville ne peut être tenue pour seule responsable de tous les maux de la société. » Certes, mais le raisonnement est quelque peu jésuitique puisque les mêmes affirment que la planète s'urbanise de plus en plus et que la moitié de la population mondiale vit en ville. Disons donc que ce problème sociétal se pose de la façon la plus manifeste en milieu urbain... Ou, comme nous l'avons écrit dans la première partie de ce dossier : la ville, là où pauvres et riches sont nez à nez.

Pour affronter ce problème – parmi d'autres qui lui sont d'ailleurs liés – beaucoup plaident pour une plus grande autonomie politique de la Ville-Région. Le moins que l'on puisse dire est que, dans

le contexte institutionnel que nous vivons, l'affaire n'est pas dans le sac. Jean-Louis Genard, directeur de l'école d'architecture de La Cambre¹¹ : « Le gros écueil est que Bruxelles, dans sa dynamique urbaine d'extension (propre à toutes les grandes villes), dépasse de très loin le territoire des 19 communes. Le fait qu'une importante population péri-urbaine vienne travailler dans cette ville entraîne des problèmes de mobilité (circulation automobile envahissante) et de revenus fiscaux (les impôts payés par ces personnes ne vont pas à la Région où ils travaillent). Bruxelles est une des toutes premières villes européennes en termes de production de richesses, mais celles-ci ne profitent pas à la population bruxelloise. La précarité y est très présente chez les jeunes, alors que justement la population y est plus jeune que dans les autres Régions. Parler de la gouvernance de Bruxelles amène donc à questionner son cadre territorial, qui est un découpage administratif et non une aire métropolitaine. »

Mais, pour réaliser l'autonomie de la Région bruxelloise, le rapport de forces n'est guère favorable : « Alors que, dans les grandes villes, la décision part souvent du centre vers la périphérie, ici le centre est soumis aux diktats de la périphérie (surtout flamande). L'exemple le plus frappant en est la question des vols à l'aéroport de Bruxelles National, mais on peut en trouver d'autres dans le domaine de la mobilité ou de l'implantation d'entreprises. Pour qu'une véritable gouvernance métropolitaine puisse se déployer, il faudrait que le territoire bruxellois s'étende (et on connaît l'opposition de la Région flamande à cet égard) ou que des accords de coopération sérieux soient conclus entre Régions. Il est, en tout cas, fondamental de penser la ville au-delà de ses limites territoriales héritées du passé. »

Outre cette contradiction dans laquelle Bruxelles semble bien coincée, on peut se demander si une réponse en termes institutionnels serait suffisamment efficace pour affronter les clivages sociaux grandissants. Charles Lejeune (Fédération des Centres de Service Social)¹² : « L'angle

9. Chanson de Neil Young sur l'album *This Note's For You* (1988) : « *People sleepin' on the sidewalks / On a rainy day / Families livin' under freeways / It's the American way (...)* *That's life in the city*... C'était il y a vingt ans, bien avant G. W. Bush. Mais la régonomie (cf. Reaganomics) était déjà à l'œuvre.

10. La sociologie urbaine, PUF, *Que sais-je ?* n° 3790, 2007.

11. Interview, 8 octobre 2008.

12. Interview, 9 octobre 2008.

institutionnel est certes pertinent pour ce qui est du vivre ensemble mais il ne répond pas aux enjeux de la fracture sociale. Le paradoxe bruxellois et, plus largement, la construction institutionnelle belge étonnent de nombreux politiques étrangers : ils apparaissent à leurs yeux comme un modèle qui apporte une réponse politique pointue à la question du vivre ensemble, qui permet de gérer sans conflits violents la cohabitation intercommunautaire. Mais les limites de ce modèle sont évidentes aujourd'hui, avec les prochaines échéances régionales et les multiples facettes d'une crise qui est particulièrement apparente à Bruxelles. Quand on fait écho aux problématiques de terrain, les clivages sociaux et économiques, qui sont de plus en plus importants, viennent percuter et rendre moins légitime la réponse institutionnelle. »

Identité, question sociale et réponse culturelle

Charles Lejeune se montre également dubitatif par rapport à une identité multiculturelle pour l'ensemble des Bruxellois : « Pour quelqu'un qui vit à Molenbeek depuis deux générations, avec pour seule perspective de devenir éducateur ou agent dans un Contrat de sécurité, l'identité bruxelloise ne s'incarne pas dans l'idéal multiculturel ! Ceci dit, j'ai été frappé, lors de la fête de la Communauté française, par les textes de deux raps auxquels les jeunes d'origine étrangère étaient très attentifs : ils martelaient "Nous sommes des Bruxellois"... Bien sûr, puisque ces rappers étaient sur la scène, ils n'étaient pas parmi les plus défavorisés ; n'empêche qu'ils venaient des quartiers. L'aspiration à être reconnu sur le sol où l'on vit est très grande. Néanmoins, la perception de ce que signifie "être bruxellois" est sans doute très différente de celle des personnes de la classe moyenne. »



De fait, ce sont surtout des intellectuels qui avancent l'idée d'une Ville-Région multiculturelle pour dépasser le clivage bicommunautaire et qui portent les Etats généraux de Bruxelles, lesquels battent son plein au moment où nous écrivons ces lignes. Mais qu'en est-il des habitants de cette ville ? Qui parmi eux se sent et se revendique « bruxellois » ? Quand on regarde par exemple qui a signé le Manifeste bruxellois lancé en 2003 et repris en 2007 (voir www.manifestobru.be), l'image qui en ressort est plutôt celle de la classe moyenne : nombre d'enseignants, de fonctionnaires (y compris européens), etc.



Le 4 octobre dernier, le public qui se rassemblait place de la Monnaie à l'appel de l'ARAU (« Nous existons, nous sommes un million ») apparaissait aussi très *middle class* et d'âge mûr. Et, dans *Le Soir* du 9 février dernier, un des promo-

teurs des Etats généraux, Philippe Van Muylder, reconnaissait que l'audience y était « plutôt choisie. Autrement dit, on voit très peu de Bruxellois issus de l'immigration. » Soyons un peu provocateurs : dans quelle mesure « l'identité bruxelloise » n'est-elle pas le fantasme d'un certain milieu social ?

Jean-Louis Genard : « Le Plan culturel pour Bruxelles¹³ ou les Etats généraux attirent évidemment le monde de la culture, le monde universitaire, etc. Ce sont d'autres moyens, d'autres propositions qui touchent les populations plus défavorisées : Recycl'Art, la Zinneke Parade... Pour ces populations, la question première est sans doute, plutôt que celle de l'identité, celle de la cohésion sociale : à travers l'accès aux droits sociaux mais aussi à travers des initiatives socioculturelles. C'est par celles-ci que peut passer l'adhésion à un projet bruxellois – voire une identité bruxelloise. La Zinneke Parade, c'est plus d'un an de travail social dans les quartiers : c'est là que se trouve l'essentiel, le défilé n'en est que l'aboutissement. Mais celui-ci a un rôle symbolique très important : dans le centre urbain – la partie la plus symbolique de la ville – défilent les habitants des quartiers plus défavorisés. »

Dossier réuni par Alain Cherbonnier

13. Ce Plan, financé par la Fondation Roi Baudouin, est initié par le *Kunstenoverlag* et la *Plate-forme des Arts*.



Les postes médicaux de garde

Comme on le sait, nombre de personnes font appel aux services de garde des hôpitaux pour des problèmes de santé qui pourraient parfaitement être pris en charge par leur médecin traitant. Cela pour des raisons multiples, déjà abordées dans ces pages¹, et avec de multiples effets indésirables : encombrement des services, allongement du temps d'attente, inflation des examens... Comment ramener ces personnes vers la médecine générale ? Les postes médicaux de garde sont une des réponses à cette question.

1. Voir le dossier sur les services d'urgence dans Bruxelles Santé n° 24.

2. La FAMGB coordonne la garde extrahospitalière à Bruxelles (voir www.famgb.be).

Pour approfondir les informations disponibles sur le site de la Fédération des Associations de Médecins Généralistes Bruxellois², nous nous sommes adressés à son président actuel, le Dr Axel Hoffman : « L'idée n'est pas toute neuve, explique-t-il : le premier poste médical de garde ou PMG s'est ouvert à Deurne, dans la région anversoise, en 2005. Patrick Bacart, qui souhaitait en créer un à Molenbeek, a pris contact avec la FAMGB pour qu'elle soutienne l'idée. Evidemment, il fallait réunir des moyens ! Divers petits financements ont permis d'ouvrir Médinuit avec trois personnes en permanence sur place : un médecin, un accueillant et une infirmière. Mais, après quelques années, il devint évident que la formule était intenable avec les seules recettes. »

La FAMGB reprend son bâton de pèlerin, mais avec des résultats insatisfaisants. Il faudra attendre que la Politique des Grandes Villes permette

de financer une généralisation des PMG, qui sont maintenant une dizaine du côté francophone, dont trois à Bruxelles. « Malgré tout, les fonds étaient insuffisants, poursuit le Dr Hoffman. Il a fallu négocier pour obtenir des montants plus réalistes en ouvrant moins de postes (cela s'est d'ailleurs passé de la même manière à Charleroi) : Médinuit dans le nord de Bruxelles et Athéna au centre de la ville. Puis Didier Duboullay, à SOS Médecins, a eu l'idée d'ouvrir le CMGU à l'est de Bruxelles, à côté de l'entrée des urgences des cliniques Saint Luc. La stratégie consiste en quelque sorte à se situer en paravent des urgences pour éviter d'encombrer celles-ci et orienter les gens de façon plus adéquate. Il faut savoir que chaque service d'urgence hospitalier draine autant de patients que l'ensemble de la garde généraliste ! »

Les hôpitaux sont donc logiquement intéressés par les PMG ? « Nous

collaborons avec eux, en effet. Une certaine ambiguïté a existé et existe toujours, car les urgences alimentent les consultations et constituent une source de revenus par la consommation de soins et de techniques. Cependant, de plus en plus de demandes nous sont adressées par les hôpitaux pour désengorger les urgences. »

Concrètement, comment fonctionne la garde bruxelloise si vous n'avez pas de médecin traitant ou que celui-ci n'est pas disponible ? (Et, bien entendu, que l'urgence n'est pas vitale, auquel cas il faut appeler le 112 !) Vous formez le 02/479.18.18, dont l'opérateur peut soit vous envoyer un médecin de garde chez vous, soit vous diriger vers un PMG. Le choix dépend de vous – et aussi, évidemment, de la distance géographique et de vos éventuelles difficultés de déplacement. Vous pouvez aussi vous rendre dans un poste médical de garde de votre propre initiative.

La création des PMG répond également à un souci de sécurisation des gardes pour les médecins prestataires. Axel Hoffman : « Le déplacement au domicile du patient présente un certain risque pour le praticien, un risque certes surfait – la plupart des agressions se produisent au cabinet médical – mais pas nul. Par exemple, le médecin peut se sentir menacé par une demande de Rohypnol³ : que se passera-t-il s'il refuse la prescription ?... L'anonymat et la présence d'autres professionnels que garantit le PMG peuvent le sécuriser. Même si le patient qui demande une visite à domicile doit donner son nom et son adresse, et qu'il sera ainsi identifié en cas de délit, assurer des gardes à 2 heures du matin est un peu effrayant, surtout pour un jeune médecin. »

Le site de la FAMGB parle d'un accueil multilingue – qui, on s'en doute, s'indique particulièrement à Bruxelles vu la composition démographique de la ville. Qu'en est-il ? « Nous collaborons avec le CIRÉ⁴, mais son service d'interprètes ne fonctionne pas en urgence ni la nuit. Par contre, beaucoup de généralistes sont d'origine étrangère ou ont appris des langues étrangères en burlinguant. Nous sommes en train d'établir une liste de médecins référents dans une série de langues, et nous pouvons déjà recourir à des confrères qui parlent arabe, vietnamien, yougoslave, albanais... »

Un paradoxe subsiste néanmoins : « La nuit et le week-end, comme les gens ont du mal à trouver un généraliste, ils se dirigent vers l'hôpital. On a donc ouvert les PMG la nuit et le week-end. Le problème c'est qu'entre minuit et 8 heures du matin, très peu de patients s'y rendent. Comme les médecins sont payés à l'heure, ce n'est pas du tout rentable, et les postes ont dû fermer à 23 ou 24 heures. En fait, les urgences hospitalières sont surtout fréquentées pendant la semaine et en journée, lorsque les médecins généralistes sont disponibles... C'est pourquoi certains PMG sont ouverts le jour. À terme, une évaluation des heures d'ouverture "utiles" sera réalisée. »

Pour conclure, une précision : « Le PMG n'assure pas de suivi, c'est du dépannage. On n'ouvre pas de dossier médical global et on établit systématiquement un rapport pour le médecin traitant. » Et un élément d'évaluation : « Les patients sont satisfaits de la formule puisqu'ils reviennent au poste sans passer par la garde. »

*Propos recueillis
par Alain Cherbonnier*

Au nord de Bruxelles

Méduinuit :

93 boulevard du Jubilé,
à Molenbeek Saint Jean
(02/427.97.27)

Du lundi au vendredi de
19h00 à 24h00

Le week-end et les jours
fériés de 8h00 à 24h00

Dans le centre

Athéna :

site César de Paepe,
11 rue des Alexiens
(02/506.70.37)

Du lundi au vendredi de
19h00 à 23h00

Le week-end et les jours
fériés de 8h00 à 23h00

À l'est de Bruxelles

CMGU :

site Saint Luc,
10 avenue Hippocrate,
à Woluwe Saint Lambert
(02/762.82.21)

Tous les jours de 9h00 à
23h00

3. Le Rohypnol® est un médicament de la classe des benzodiazépines souvent utilisé comme drogue.

4. Voir le dossier sur l'interprétariat et la médiation interculturels dans Bruxelles Santé n° 27.

écho du clps

La santé de l'enfant malade, toujours d'actualité

Depuis 2004, une dizaine d'associations de terrain¹ se retrouvent tous les mois pour coordonner leurs actions, échanger leurs informations et se former ensemble. Après une découverte des dimensions du tiraillement entre hôpital et domicile, entre soins au malade et soins à la famille, entre décrochage scolaire et décrochage économique, Canal-Santé poursuit sa réflexion en découvrant la difficulté de l'annonce du handicap ou le lien santé-social, grâce notamment aux conférences du cycle « Les enfants du Canal » et des études de cas pilotées par un des membres du projet. Le CLPS participe à cette aventure.

Récit de cette équipée par son promoteur, Michel Kesteman.

Faire réseau...

Faire réseau ? Oui, entre acteurs, intervenants et soignés, parce que cela permet que ni l'enfant, ni le parent, ni le soignant ne soit plus seul à affronter maladie et mal-être, au risque du mal-faire. On peut y rencontrer réussites et ratés, parce qu'on sait pouvoir parvenir à accompagner et soigner, même si les échecs appartiennent à la réalité. La relativité joue donc également à propos de tous nos rôles : « Ma maîtrise est partielle, je ne suis pas seul à intervenir. » Tout n'est pas du domaine du raisonnable. Les acteurs parlent de rêve et de représentation. Des questions se posent. Pour l'imaginaire de chacun : comment voit-on les choses ? Comment se voit-on ? Comment se représente-t-on ? La représentation de l'acteur : qu'est-ce que je montre ? Comment et pourquoi ? Au sens politique, souvent contesté aujourd'hui : qui

peut parler au nom de l'enfant, du malade ? C'est lui qui a mal ! C'est lui qui décide de donner son bras pour la piqûre ou choisit de renoncer au traitement.

Soutien à l'entourage familial

Pour assurer le contact sur le terrain avec des enfants malades, leurs parents et leur fratrie, une conseillère conjugale et familiale a entrepris des visites systématiques de l'entourage, à l'initiative des associations membres. C'est donc à domicile qu'elle a pris la mesure des fragilités, des fractures, des débrouilles de ces familles, pour appréhender leur quotidien de navetteurs de la santé entre domicile et lieu de soins. Nous nous sommes inscrits ainsi dans l'Aide aux aidants proches, un programme de la Fondation Roi Baudouin.

Après une première conseillère qui y a consacré son mémoire, une nouvelle a pris le relais, ce qui nous a permis de décrire avec plus de précision l'apport et les limites d'une conseillère conjugale et familiale de proximité.

Le Centre de Documentation et de Coordination Sociales de la Région bruxelloise a reçu des Ministres bruxellois la mission de créer un site documentaire interactif, encyclopédique, autour de toutes les questions que les familles et les professionnels peuvent se poser à propos de l'enfant malade (www.hospichild.be). Nous avons choisi d'être partenaires et de les aider à étoffer autant que possible leur dossier, en les documentant, en participant à différents forums ou à la constitution d'un dossier comme « Santé et Spiritualité » auquel ils nous ont conviés.

Les enfants du Canal

Nous le savions, nous l'avons vérifié, le canal est l'axe du « croissant de la précarité bruxelloise ». Nous travaillons entre l'Hôpital Erasme, en bordure du ring anderlechtois, la Clinique Sainte-Anne Saint-Remy, à la frontière d'Anderlecht et de Molenbeek, l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola, à la frontière de Jette et Laeken, le CHU Saint-Pierre à Bruxelles-Ville et l'habitat des enfants du quartier, mais aussi les Cliniques Saint-Luc à Woluwé, et parfois l'Hôpital Saint-Jean ou les Cliniques de l'Europe. Comme c'est le lieu de notre enracinement, non seulement nous avons travaillé et déjeuné à une guinguette sur le bord du canal, mais nous avons proposé une démarche réflexive qui a amené les ressources de chacune des associations à se confronter. Nous avons creusé la possibilité d'une charte de l'enfant hospitalisé à domicile, discuté les propositions politiques, dialogué avec des spécialistes français de la proximologie et contribué par des publications relayées sur des sites ou dans des revues spécialisées françaises et belges.

Que ce soit dans les écoles, à l'hôpital ou du côté des volontaires de l'école à domicile, ces enseignants contribuent par une présence active et personnalisée à soutenir l'enfant malade dans la poursuite de sa scolarité. Une attention accrue s'est portée sur la perception de l'impact des autres cultures sur l'appréhension de la maladie de l'enfant et de sa santé, mais également de la maladie de l'enfant sur son propre décrochage scolaire ou celui de sa fratrie.

Art et Santé

Le réseau Canal-Santé de Bruxelles fait se rencontrer des soignants, intervenants artistiques, animateurs, enseignants, autour de pratiques communes culturelles et artistiques, avec l'aide de Culture et Démocratie : c'est le réseau Art et Santé, actif à Bruxelles et en Wallonie. Quand se rencontrent ces partenaires, on parle du rebondissement de l'artiste sur la situation de l'enfant malade et son entourage. Cela a conduit à produire une charte déontologique pour baliser ces pratiques, à un colloque et à sa diffusion. Il ne suffit pas d'une charte : il faut aujourd'hui travailler à l'appliquer, à la mettre en pratique avec des intervenants qui se renouvellent, malgré les pressions économiques du milieu hospitalier et les réticences de certains médecins.

Tous les sportifs vous le diront : ils connaissent leur guidon, ils voient le tournant suivant même s'ils doivent se rappeler pourquoi ils courent, pour qui et comment y parvenir adéquatement. Nous avons trouvé dans le CLPS de Bruxelles un partenariat de longue haleine nous permettant une évaluation longitudinale articulée sur nos pratiques quotidiennes. Ajuster nos objectifs, renommer les acquis, débusquer les faces cachées de l'action sont de cet ordre. Nous pensons que cela nous inscrit dans une démarche active qualitative et que notre rapport d'évaluation annuel en est enrichi. L'animation formelle de réunions spécifiques et le dialogue analytique reprenant tous les objectifs et indicateurs dont s'était doté le projet y contribuent substantiellement.

Synthèse

Il nous semble avoir joué les quatre couleurs des cartes : **trèfle**, comme la nature et la santé corporelle en quête de bien-être avec les ressources du corps, de la personne et de l'environnement mais aussi face aux difficultés de celui-ci ; **pique**, comme l'inspiration humaine et spirituelle qui motive l'action des intervenants, des proches et des enfants en interaction ; **cœur**, comme la dimension affective présente dans les bousculades et les deuils, les implications et les prises de distance et le souci chaleureux de tous les interlocuteurs ; **carreau**, comme la réflexion structurée philosophiquement, politiquement, économiquement, avec les outils d'analyse psycho-sociaux requis pour comprendre et intervenir avec tact et efficacité.

Michel Kesteman

Canal-Santé, 28 boulevard de l'Abattoir, 1000 Bruxelles (02/548.98.00)

1. APEAD asbl (parents d'enfants aphasiques-dysphasiques), APH Association des pédagogues hospitaliers asbl, Art et Santé, réseau d'artistes, ASBL Centre d'action sociale globale de la Ligue des Familles, Babaclowns SARE (Clinique Ste-Anne St-Rémy, Anderlecht), Centre de Documentation et de Coordination sociales et son site Hospichild, Croix Rouge de Belgique (Service Action sociale), Culture et Démocratie et le réseau Art et santé, Espace Social Télé-Service asbl (Centre d'action sociale globale), Fables rondes asbl « Clowns à l'hôpital », Fédération Espoirs d'Afrique FEDA asbl, Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté asbl, L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile asbl, Planning familial de la Senne asbl, Soins chez soi asbl (Coordination de soins et services à domicile), Sunchild, Prendre un enfant par la main asbl, avec le soutien méthodologique du CLPS Centre local de Promotion de la Santé de Bruxelles et de la Commission communautaire française.

élargissons le débat

Pourquoi avons-nous voté pour le décret ambulatoire ?

Côté face, ce décret comporte des avancées telles que la simplification administrative, une reconnaissance accrue des réseaux (et une pérennisation de leur financement – nous y avons veillé). Il reconnaît que la frontière entre les secteurs relevant traditionnellement du social et ceux relevant de la santé est perméable car les besoins de la population sont multidimensionnels.

Côté pile, il est sujet à critique notamment pour l'absence de reconnaissance des initiatives sociales et de santé. Initialement, il intégrait une démarche qualité trop connotée par le langage et les dérives marchandes ; heureusement, des amendements pour rencontrer les craintes qui entouraient cette « DQ » ont été possibles. La démarche nouvelle est une démarche d'autoévaluation, moins formelle, ouverte à davantage de mutualisation ; elle se veut un moyen de plus, pour les services, de questionner leurs pratiques, d'engager un débat sur les freins et les leviers d'action, de créer les conditions pour faire évoluer les compétences collectives en adéquation avec les besoins et les attentes des usagers. Il est clairement garanti qu'il n'y aura aucune imposition de thèmes ou d'indicateurs, aucune ingérence dans le lien entre thérapeute et patient. Il sera prévu des moyens supplémentaires, notamment pour organiser la mise en commun des démarches dans chaque secteur.

Charité bien ordonnée commençant par soi-même, nous avons introduit l'obligation d'évaluer le décret. C'est une évaluation réelle et pas un rapport de plus que nous voulons, une évaluation pour dégager les retombées de ce dispositif. La pertinence, l'efficacité et la cohérence avec d'autres actions publiques devront être interrogées par l'autorité publique.

Sans encore en bien préciser les critères, le décret contient une perspective de programmation : là aussi, nous voulons que cela permette un véritable débat sur les enjeux de la politique sociale et de santé à mener dans notre Région, dans le cadre relativement étroit des compétences qui sont les siennes. Si le « décret

ambulatoire » n'est pas celui que nous aurions écrit, nous l'avons voté pour ces principales avancées.

*Dominique BRAECKMAN et Paul GALAND
Groupe Ecolo*

Décret ambulatoire, étape parlementaire, clap dernière

Les mérites de la démarche qualité ont déjà fait l'objet d'un article dans ces colonnes. C'était sans compter, et sans anticiper il est vrai, les réactions des différents secteurs qui ont pu défendre leur point de vue lors des auditions au Parlement. Des réactions qui ont porté non pas sur la fusion des décrets, qui répond de façon réaliste et opportune à une volonté de simplification administrative, mais bien plus sur l'opportunité d'officialiser et de rendre obligatoire une démarche qualité. Par ailleurs, la démarche qualité s'est vue instrumentalisée par le secteur économique pour en faire un des ferments de la productivité. Elle s'est donc vue entachée par ce qu'elle était précisément censée combattre : la perte de confiance. Il fallait le reconnaître. Mais fallait-il pour autant la balayer du dispositif ?

Non, parce que les pratiques d'évaluation, au cœur de la démarche, contiennent des enjeux démocratiques d'une grande ampleur. Pour trois raisons. D'abord parce qu'elles sont porteuses de sens, en ce qu'elles prennent ancrage dans le vécu, dans l'expérience professionnelle. Ensuite parce qu'elles ouvrent la porte aux perspectives d'évolution et d'adaptation dans le respect de l'historique des services. Enfin parce qu'elles placent et reconnaissent les professionnels dans un système d'interaction et d'interdépendance. Ces pratiques sont donc également porteuses de solidarité. C'est l'ambition à laquelle, moyens en sus, doit répondre la démarche d'évaluation qualitative.

*André du BUS
Député bruxellois et président du groupe cdH
au Parlement francophone bruxellois*

Ambulatoire : après les Assises, le décret

Le décret relatif à l'offre des services ambulatoires s'inscrit dans la suite logique des Assises de l'ambulatoire qu'avait lancées avec un succès évident Didier Gosuin. Celles-ci constituaient une première démarche pour harmoniser et intégrer les politiques sociales et de santé et avaient suscité un énorme espoir.

Le nouveau décret comporte une série d'avancées et de points positifs : la fusion des décrets qui relèvent de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé est maintenant une réalité; l'agrément à durée indéterminée est une avancée importante, même s'il est conditionné par la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation qualitative; la programmation ne sera plus uniquement basée sur un critère de disponibilité budgétaire mais sera fonction de critères sociologiques, géographiques et épidémiologiques par exemple ; et la pratique des réseaux est directement intégrée dans un décret : ils pourront continuer plus sereinement à œuvrer à la liaison des compétences pluridisciplinaires des différents acteurs de la santé et du social.

Certains points de ce texte posent cependant problème. La démarche d'évaluation qualitative va demander du travail supplémentaire aux équipes, ce qui risque de les contraindre à délaisser pour ce faire une part de leur temps destiné à remplir leurs missions. A ce propos, l'objectif de simplification administrative que dit s'être fixé le Collège n'est sans doute pas garanti. En ce qui concerne le financement de la démarche d'évaluation, la majorité n'a que partiellement tenu compte d'un amendement déposé par le groupe MR, qui avait pour but d'inscrire clairement dans le texte la volonté affichée par le Collège de financer la démarche. Le législateur renvoie finalement à des arrêtés d'exécution, ce qui nous semble peu satisfaisant. Enfin, le MR a proposé qu'une période expérimentale de trois ans soit introduite dans le décret. Notre groupe n'a malheureusement pas été suivi sur ce point...

En conclusion, si le texte final ne répond pas totalement à nos attentes, il constitue malgré tout une étape extrêmement importante pour les secteurs du social et de la santé bruxellois. Il convient maintenant d'être attentif à sa mise en place et à son impact réel sur ces secteurs.

Michel COLSON
Député bruxellois MR-FDF

De nouvelles problématiques socio-sanitaires en Région bruxelloise

Le groupe socialiste bruxellois est sensible aux nouvelles problématiques émergentes, comme celles des mariages précoces ou forcés et des mutilations sexuelles. Dans le cadre de ces mariages, on touche à une thématique sensible qui relève de l'intime et de la vie affective des personnes. Par ailleurs, il importe d'éviter toute stigmatisation de personnes ou de communautés. Il s'agit d'un phénomène complexe qui doit être appréhendé sans tabou mais avec sensibilité, en prenant en considération toutes les mécaniques sociales traditionnelles par lesquelles elles sont mues.

Pour tenter de cerner plus précisément la question des mariages forcés, le ministre Kir a initié un large travail de concertation et de réflexion avec les jeunes, les parents, les acteurs concernés de l'associatif, de l'éducation et du secteur socio-sanitaire. Ce travail a abouti à la réalisation d'un plan d'action qui vise plusieurs objectifs, dont les principaux résident dans la mise sur pied de formations à destination de toute personne confrontée professionnellement à ces questions et à la sensibilisation des jeunes et des parents.

Quant aux mutilations sexuelles féminines, on n'aura de cesse de répéter qu'elles constituent une violation fondamentale des droits des femmes et des filles, privées de leurs droits de disposer des meilleures conditions de santé possibles, de vivre à l'abri de toutes les formes de violence physique et mentale, d'être protégées des pratiques traditionnelles préjudiciables, et de vivre à l'abri des préjugés et d'autres pratiques fondées sur l'infériorité ou la supériorité présumée de l'un des deux sexes. Au regard de ces droits, il importe de prendre en considération la menace de mutilations sexuelles pouvant peser sur les filles et les femmes originaires de pays pratiquant ces pratiques et qui résident dans notre Région, notamment par le soutien aux associations qui luttent contre celles-ci.

Fatiha SAIDI
Députée bruxelloise – Groupe PS
Présidente de la Commission Santé à la COCOF

annonces

COLLOQUE

L'alimentation : je vous en mets un peu plus ?

La lutte contre l'obésité – qui, nul ne peut aujourd'hui l'ignorer, est associée à nombre de pathologies – est devenue une priorité de santé publique incontestable. Mais ce traitement a un effet secondaire : celui de nous amener à aborder l'alimentation essentiellement en termes de nutrition et de diététique (même si la notion de plaisir n'est pas absente des messages et programmes de prévention).

On en viendrait presque à oublier que manger n'est pas seulement absorber des nutriments, c'est un acte multidimensionnel : économique, culturel, émotionnel, convivial, social (on ne mange pas de la même façon selon le groupe social auquel on appartient), écologique (compost, produits bio, tri des déchets...) et même politique (on exige la « traçabilité » des produits, la sécurité alimentaire, on se méfie des OGM...)

Essayons donc, pendant une journée d'échanges autour de l'alimentation, d'évoquer ces multiples dimensions, en écoutant M. Jean-Pierre Corbeau, sociologue, et Mmes Simone Gerber, psychiatre pédiatrique, Marie-José Mozin, diététicienne, et Liliane Plouvier, historienne. Ce colloque, organisé par Question Santé avec le soutien de la COCOF, aura lieu le jeudi 11 juin au Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre.

Programme détaillé et inscriptions : 02/512.41.74 ou info@questionsante.org

FORMATIONS

Rédaction d'articles scientifiques en santé publique et lecture critique des ressources documentaires de l'internet

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Besançon (France) organise dans le cadre de l'Université d'été francophone en santé publique 2009 un module de formation intitulé « Rédaction d'articles scientifiques en santé publique et lecture critique des ressources documentaires de l'internet ». Celui-ci se déroulera du 28 juin au 3 juillet 2009.

Ce module est destiné aux acteurs des systèmes de santé souhaitant développer leurs compétences en rédaction scientifique. Les personnes souhaitant participer sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée de leur demande d'inscription.

Renseignements : Solène Boichat

Tél. : +33 (0) 3 81 66 55 75

Fax : +33 (0) 3 81 66 58 69

Courriel : sboichat@univ-fcomte.fr

Site : <http://www.urcam.org/univete/index.htm>

Renseignement contenu de la formation : georges.borges-da-silva@revuepos.org

Formation d'animateurs acteurs de changements sociaux

L'Université populaire de la Province de Liège propose une nouvelle session de formation d'animateurs acteurs de changements sociaux.

La formation s'adresse à tous les acteurs de terrain qui oeuvrent dans le champ de l'éducation permanente. La dynamique de la formation est orientée vers l'action collective. Le modèle pédagogique est appropriatif et participatif : il s'appuie sur l'expérience du vécu, l'échange des savoirs et la construction d'intelligences collectives.

Renseignements : Nancy Hardy

Mobile : 0476.22.89.46

Courriel : nancy.hardy@pac-g.be

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier
Anoutcha Lualaba

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps
Dr Myriam De Spiegelaere
Thierry Lahaye
Véronique Liebling
Dr Roger Lonfils
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de
la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé

Tél.: 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36

E-Mail : info@questionsante.org

<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur